

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11554**

### Intitulé

Manager en systèmes d'information

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Association centre d'études supérieures industrielles  
(CESI)

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur du CESI

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager en systèmes d'information participe à la performance et à l'optimisation du système d'information à travers l'évolution et la gestion des priorités des projets informatiques dans le respect des orientations stratégiques de l'entreprise.

Pour mener à bien sa mission, sa fonction exige une compréhension des axes de développement stratégique de son entreprise, une bonne connaissance du système d'information, une vision globale des projets informatiques ainsi qu'une expertise technique. Il a donc développé plusieurs compétences métiers.

En tant qu'architecte du système d'information, il garantit la cohérence technique et la pérennité du système d'information. Il est amené à faire évoluer la plateforme technique d'une entreprise, voire la refondre complètement. A partir du besoin client (interne ou externe) et d'une analyse du système existant, il traduit les attentes en solutions informatiques et identifie les composants impactés (logiciels, matériels, processus). Il s'enquiert des techniques disponibles et pertinentes sur le marché auprès d'experts et de fournisseurs pour ensuite déterminer un plan de développement et d'intégration tout en s'engageant sur une qualité et une continuité de service. Enfin, il manage le suivi de la réalisation, apporte des modifications si besoin et garantit la cohésion de l'ensemble du système.

En tant que manager d'équipes, il veille plus précisément au respect des délais et du budget, et à la gestion des équipes concernées (sous sa responsabilité hiérarchique directe ou fonctionnelle). Il est responsable au quotidien de l'avancée des projets. Il coordonne et supervise les résultats de l'équipe informatique et anime celle-ci.

Ses activités principales sont :

Définir la stratégie de la DSI : comprendre et intégrer les enjeux et la stratégie de l'entreprise

Le Manager de systèmes d'information s'approprie les enjeux du schéma directeur de l'entreprise et les intègre au système d'information dans une perspective de développement durable.

Manager les aspects humains, économiques et organisationnels de la DSI

Le Manager de systèmes d'information coordonne et anime les acteurs sous sa responsabilité. Il participe à la maîtrise des coûts d'exploitation du système d'information, fait respecter les règles de fonctionnement de l'entreprise et assure le suivi qualité. Il est responsable de la documentation des applications dont il a la charge.

Gérer le système d'information

Le Manager de systèmes d'information formalise le contexte existant, réalise un état des lieux et audit le SI, rédige un diagnostic, liste les objectifs, évalue les risques et les conséquences, cartographie les processus de l'entreprise (acteurs, flux d'information, étapes,...) et les analyse. A partir des nouvelles demandes clients, il répertorie les nouveaux objectifs et les modifications engendrées sur le SI. Il est alors force de proposition, argumente les projets proposés et participe à la validation du choix effectué avec la direction de l'entreprise. Enfin, il contribue à la rédaction du cahier des charges du projet sélectionné. Il assure également le fonctionnement du système d'information de l'entreprise au quotidien. Il tient compte et qualifie les propositions des utilisateurs, pilote son équipe et conseille la direction de l'entreprise.

Optimiser le système d'information

En fonction de la demande du commanditaire, le Manager des systèmes d'information définit, de façon précise, les éléments relatifs au plan de management du projet. Il assure l'exécution du plan de projet, de la réunion de lancement jusqu'à la réunion de clôture. Il effectue le suivi des tableaux de bord, la recette fonctionnelle et technique du projet, le management de l'équipe projet, le choix des fournisseurs, la mise en œuvre d'actions correctives et préventives si nécessaire, la communication du projet, le pilotage du changement. Il présente des états d'avancement du projet aux acteurs du projet. Il réalise un bilan de projet, exploite le retour d'expérience et capitalise l'ensemble de ces éléments.

Mettre en œuvre son expertise technique en informatique au service du système d'information et conseiller la DSI

Le Manager de systèmes d'information propose, conçoit, développe, fait développer et déployer la solution technique informatique qui répond aux nouvelles attentes. Pour mener à bien cette mission, il intervient sur des environnements informatiques complexes, effectue des missions de conseil, sécurise le système d'information, organise et maintient une activité de veille.

L'ensemble des compétences du référentiel sont évaluées et notamment :

- L'analyse et la synthèse,
- L'expertise technique informatique,
- Le management de projet et d'équipes,
- L'accompagnement au changement,

- La gestion économique,
- La vision stratégique.

Il est possible de valider les blocs de compétences suivants :

1. Définir la stratégie de la DSI
2. Manager la DSI
3. Gérer et optimiser le système d'information
4. Maintenir son expertise et appréhender les tendances de transformation numérique
5. Développer ses pratiques professionnelles

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Informatique, réseaux, systèmes d'information

- Entreprises de services numériques (ESN) de toutes tailles
- Entreprises utilisatrices d'échelles régionales, nationales ou internationales
- Ingénieur étude et développement ou système et réseaux
- Ingénieur informatique
- Architecte ou urbaniste des systèmes d'information
- Manager du système d'information
- Directeur des systèmes d'information
- Responsable informatique
- Consultant en système d'information
- Expert technique
- Chef de projet informatique

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**M1803** : Direction des systèmes d'information

**M1802** : Expertise et support en systèmes d'information

**M1806** : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les candidats sont évalués au travers des modalités suivantes :

- Contrôles continus et projets en centre,
- Dossier entreprise et fiches de synthèse,
- Rédaction et soutenance d'un rapport d'activités,
- Rédaction et soutenance d'une thèse professionnelle.

Il est possible de valider les blocs de compétences suivants :

1. Définir la stratégie de la DSI
2. Manager la DSI
3. Gérer et optimiser le système d'information
4. Maintenir son expertise et appréhender les tendances de transformation numérique
5. Développer ses pratiques professionnelles

L'obtention de la certification professionnelle « Manager en systèmes d'information » est conditionnée par la validation des 6 blocs de compétences spécifiques.

L'articulation des ces blocs se fait dans l'ordre suivant :

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 11554 - Définir la stratégie de la Direction des Systèmes d'Information	<p><b>Compétences évaluées :</b></p> <p>Analyser le schéma directeur de l'entreprise</p> <p>Restituer les aspects du schéma directeur liés au système d'information</p> <p>Identifier les indicateurs pertinents qui permettront de retenir une solution informatique prenant en compte les facteurs du développement durable</p> <p>Identifier les flux d'information externe à l'entreprise</p> <p>Prendre en compte les dimensions concurrentielles (régionales, nationales et internationales) relatives à la stratégie de l'entreprise</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b></p> <p>Etude cas</p> <p>Evaluation de la mission professionnelle</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'une certification et donne lieu à la <b>délivrance</b> d'un Certificat de maîtrise des compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 11554 - Manager la DSI</p>	<p><b>Compétences évaluées :</b>  Gérer et développer les compétences des membres de l'équipe  Organiser la délégation des tâches auprès des membres de l'équipe  Mettre en place et suivre des plans d'action individuels  Evaluer la performance individuelle de chaque membre de l'équipe  Piloter la gestion du changement  Intégrer le rôle des instances représentatives du personnel dans la gestion du projet  Opérer des choix pour donner une orientation stratégique au budget  Etablir un budget en corrélation avec les priorités définies  Suivre les écarts budgétaires afin de mettre en place des opérations correctives (réévaluation ou annulation d'un projet, changement de priorités, réorganisation du service...)  Calculer le retour sur investissement pour l'entreprise des actions menées à l'échelle du service informatique  Prioriser les différentes activités du service ou du portefeuille de projets en fonction de la charge de travail  Organiser les ressources pour optimiser les plannings / la charge d'activité  Anticiper les besoins en ressources du service au vu des projets informatiques retenus (matériel, équipement, personnel...)  Définir les plans de communication et utiliser à bon escient l'ensemble des canaux de communication de l'entreprise  Faire respecter le système qualité interne de l'entreprise et le faire évoluer si nécessaire</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b>  Projet en centre  Evaluation de la mission professionnelle  Ce bloc fait l'objet d'une certification et donne lieu à la <b>délivrance</b> d'un Certificat de maîtrise des compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 11554 - Gérer le système d'information</p>	<p><b>Compétences évaluées :</b></p> <p>Analyser l'environnement technique et humain du système d'information en réalisant un audit</p> <p>Synthétiser les éléments pertinents pour atteindre l'objectif assigné dans le cadre de la mission menée</p> <p>Restituer les éléments pertinents du contexte aux différentes parties prenantes de manière synthétique et appropriée</p> <p>Identifier et analyser les processus et les workflow du système d'information de l'entreprise</p> <p>Identifier l'impact du système qualité sur les flux de l'entreprise</p> <p>S'approprier les modélisations et les configurations existantes</p> <p>Mettre en place des processus de reverse engineering permettant de compléter les modélisations existantes du système d'information</p> <p>Identifier les objectifs du nouveau besoin exprimé par le client (exemple : changement d'infrastructure matériel, nouvelles fonctionnalités d'un logiciel existant, ...)</p> <p>Reformuler et spécifier chaque objectif (conditions d'utilisation, acteurs, fonctions, ...) du besoin client</p> <p>Définir les nouveaux workflows (flux d'information)</p> <p>Caractériser les conséquences engendrées par la mise en place des évolutions sur le système d'information</p> <p>Elaborer un recueil de propositions de projets de solutions et/ou d'organisation pour atteindre l'objectif global du client</p> <p>Argumenter chaque projet proposé</p> <p>Ordonnancer l'ensemble des projets proposés avec des critères de choix pertinents</p> <p>Justifier et argumenter les choix effectués</p> <p>Exposer et défendre chacun des choix auprès des hiérarchiques et fonctionnels</p> <p>Elaborer le contenu préliminaire (selon la méthode PMI - Project Management Institute)</p> <p>Formaliser les clauses techniques et contractuelles du cahier des charges</p> <p>Ecouter et répertorier les qualités et les dysfonctionnements exprimés</p> <p>Reformuler les nouveaux besoins attendus</p> <p>Formaliser et consolider la cartographie du système d'information</p> <p>Superviser les différents aspects (performances, coûts, délais, qualité, risques, sécurité) du Système d'information afin de garantir sa pérennité</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b></p> <p>Projet en centre</p> <p>Evaluation de la mission professionnelle</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'une certification et donne lieu à la <b>délivrance</b> d'un Certificat de maîtrise des compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 11554 - Optimiser le système d'information</p>	<p><b>Compétences évaluées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>S'approprier les objectifs, les enjeux et les contraintes du projet spécifiés par la Maîtrise d'Ouvrage</li> <li>Caractériser le contenu et la trame des livrables du projet lors de la mise en place du plan de documentation</li> <li>Identifier les risques et mesurer leurs impacts</li> <li>Organiser la planification en prenant en compte les contraintes et les priorités</li> <li>Créer le plan de communication du projet</li> <li>Inscrire le projet dans un référentiel Qualité</li> <li>Estimer les ressources nécessaires afin d'élaborer le budget</li> <li>Identifier les indicateurs de suivi du projet</li> <li>Alimenter efficacement les tableaux de bord et mettre en place les plans d'action nécessaires</li> <li>Actualiser le plan de communication et informer l'ensemble des parties prenantes, de façon claire et aisée en français et en anglais</li> <li>Choisir et valider les fournisseurs</li> <li>Veiller à la qualité des approvisionnements matériels et logiciels</li> <li>Mener des actions préventives et correctives, si besoin</li> <li>Suivre, contrôler et valider les différents livrables</li> <li>Manager l'équipe projet</li> <li>Assurer la qualité des relations avec la Maîtrise d'Ouvrage (MOA)</li> <li>Initier et garantir et suivre les relations contractuelles nées du projet</li> <li>Fournir un produit répondant aux attentes au cahier des charges</li> <li>Prendre en charge les recettes (fonctionnelle et technique) du projet</li> <li>Clôre les contrats</li> <li>Organiser et établir documents de clôture du projet</li> <li>Capitaliser l'expérience acquise</li> </ul> <p><b>Modalité d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Projet en centre</li> <li>Etudes de cas</li> </ul> <p>Ce bloc fait l'objet d'une certification et donne lieu à la <b>délivrance</b> d'un Certificat de maîtrise des compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 11554 - Maintenir son expertise et appréhender les tendances de transformation numériques</p>	<p><b>Compétences évaluées :</b>  S'approprier les éléments du cahier des charges du client  Les traduire en un cahier des spécifications techniques  Réaliser la maquette de la solution informatique répondant au cahier des charges  Conseiller la Maîtrise d'Ouvrage sur les solutions techniques  Assurer la démonstration et argumenter auprès du commanditaire la maquette de la solution  Maîtriser les méthodes de conception des solutions informatiques du système d'information  Maîtriser le développement d'une solution informatique, répondant aux besoins du SI en faisant les choix adaptés des technologies, des matériels et des logiciels  Mettre en œuvre l'expertise informatique du domaine technique développé (par exemple, mise en place d'un nouveau module dans le système d'information existant)  Administrer un système de gestion de base de données relationnel (de type Oracle)  Administrer un système d'exploitation (de type Windows ou Linux)  Appliquer les spécificités des architectures des systèmes d'exploitation pour répondre aux contraintes des solutions informatiques choisies  Intervenir sur des environnements informatiques complexes et proposer des évolutions (évolution d'un CRM , ERP, plan d'adressage...) répondant à des besoins identifiés  Adapter sa communication à ses interlocuteurs  Définir et faire respecter un plan de reprise d'activité en cas de rupture de service  Sécuriser les solutions informatiques  Créer et mettre à disposition un système de veille efficace (technologique, économique et stratégique)  Animer le système de veille mis en place</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b>  Projet en centre  Evaluation de la mission professionnelle  Ce bloc fait l'objet d'une certification et donne lieu à la <b>délivrance</b> d'un Certificat de maîtrise des compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 11554 - Communiquer et promouvoir une réflexion prospective sur le système d'information</p>	<p><b>Compétences évaluées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Trier et organiser les informations issues de ses différentes activités pour en intégrer les impacts dans son activité</li> <li>- Prioriser ses activités et projets pour organiser son temps</li> <li>- Organiser les activités avec ses collaborateurs et les échéances des autres services</li> <li>- Conduire une réflexion prospective sur un sujet d'actualité métier</li> <li>- Formaliser une synthèse comprenant une analyse et une méthodologie et permettant les choix et le déploiement</li> <li>- Argumenter et convaincre un auditoire professionnel</li> <li>- Confronter ses pratiques à celles de ses pairs</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>  Thèse professionnelle et soutenance  Une période d'application en entreprise de 4 mois, consécutifs ou non, est obligatoire  Ce bloc fait l'objet d'une certification et donne lieu à la <b>délivrance</b> d'un Certificat de maîtrise des compétences</p>

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury national unique
En contrat d'apprentissage	X		Jury national unique
Après un parcours de formation continue	X		Jury national unique
En contrat de professionnalisation	X		Jury national unique
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X		Jury national unique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 3 décembre 2010 publié au Journal Officiel du 22 décembre 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Manager des systèmes d'information avec effet au 22 décembre 2010, jusqu'au 22 décembre 2015.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager en systèmes d'information" avec effet au 22 décembre 2015, jusqu'au 07 juin 2021.

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

180 certifiés par an en moyenne

**Autres sources d'information :**

[www.cesi.fr](http://www.cesi.fr)

**Lieu(x) de certification :**

CESI

30, rue Cambronne

75015 PARIS

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Aix en Provence, Angoulême, Arras, Bordeaux, Châteauroux, Le Mans, Lyon, Montpellier, Nancy, Nantes, Orléans, Pau, Paris, Reims, Rouen, Saint-Nazaire, Strasbourg et Toulouse.

Openclassrooms - 7 Cité Paradis - 75010 Paris

**Historique de la certification :**

2010 : manager des systèmes d'information